

COMMUNICATIONS

Novembre 1988

 Communications
Canada

Express

Canada

On encourage les employés à devenir de meilleurs communicateurs

par Amy Heron

En vertu de la nouvelle politique du Conseil du Trésor, les employés du Ministère seront appelés à participer plus activement à la planification des besoins et des objectifs liés à leurs programmes de même qu'à la communication de renseignements au public.

Plutôt que de confier toutes les activités de planification des affaires publiques à la Direction générale de l'information, les gestionnaires travailleront en collaboration avec cette direction générale à l'élaboration des plans et budgets annuels, et ce, à partir de considérations axées sur les communications, d'affirmer Philip Kinsman, directeur général de l'Information.

L'objectif de la nouvelle politique, qui était en préparation depuis janvier 1987 et a été approuvée en juillet 1988, consiste à assurer la gestion efficace des communications au sein du gouvernement.

« La politique comporte deux principaux volets, d'affirmer Philip Kinsman. Premièrement, nous devons améliorer notre service au public en fournissant des renseignements qui permettront aux citoyens de comprendre nos politiques et nos programmes, tout en tâchant de mieux connaître les besoins et les attentes de nos clients. Deuxièmement, tous les employés du Ministère doivent prendre conscience de l'aspect communications dans l'exercice de leurs fonctions. »

« Nous reconnaissons que les communications font partie intégrante du produit à livrer aux citoyens. La nouvelle politique touche tous ceux et celles qui prennent part au processus fédéral, depuis les simples employés jusqu'aux organismes centraux et aux membres du Cabinet », d'expliquer Philip Kinsman.

La politique est le premier élément qui émane d'un examen exhaustif des communications gouvernementales mené sous la direction de Jack Manion, sous-greffier du Bureau du conseil privé. Suite à cet examen, on a modifié la classification du groupe IS, et depuis, tous les agents d'information participent à des programmes d'orientation.

Philip Kinsman et le personnel de la DGIS ont donné des exposés dans tout le Ministère sur la politique et sur les avantages d'une gestion efficace en matière de communications.

« Plus le public comprendra ce en quoi nos services consistent, plus chacun des gestionnaires sera en mesure de travailler avec efficacité. Les gestionnaires consacreront moins de temps aux longues explications par téléphone et à la correspondance inutile », d'affirmer Philip Kinsman.

« Cela signifie, toutefois, que les gestionnaires et les spécialistes des programmes doivent apprendre à communiquer de façon plus efficace. Ils

Communicateurs
suite à la page 2



Plusieurs centaines d'employés de l'Administration centrale se sont réunis dans la cour de l'immeuble Journal, le 12 septembre, à l'occasion du lancement de la campagne Centraide de 1988. Sur le podium, Christine Jacques, de *La maison unies-vers-femmes*, organisme membre de Centraide, s'adresse aux employés. À la fin de la campagne, soit le 14 octobre, le Ministère avait recueilli 80 333,30 \$, ce qui représente 103,52 % du montant visé. Merci à tous et à toutes de votre grande générosité !

Un inspecteur contribue à la capture d'un criminel

Un employé du ministère des Communications a récemment aidé les policiers du nord de l'Ontario à capturer un criminel qui avait enlevé deux adolescentes sous la menace de son couteau.

Gerry Bonnefoy, inspecteur en chef du bureau de Kenora, a détecté, à l'aide d'un radiogoniomètre, les transmissions d'un poste du SRG qui émanaient du camion volé par l'individu.

Le suspect avait réussi à échapper à la police pendant plusieurs heures en ce 8 août après s'être enfui au moment où les policiers effectuaient un certain contrôle de la circulation

routière. Il a enlevé deux jeunes filles qui se trouvaient dans un parc provincial non loin de là, et les a libérées par la suite après avoir volé leur camion.

Le détachement de Dryden de la Police provinciale de l'Ontario a détecté plusieurs appels radio effectués par le suspect, mais ne parvenait pas à les localiser.

Gerry Bonnefoy et l'agent de police Brian Crarey ont installé un récepteur et un détecteur sur un terrain élevé, à 15 kilomètres à l'est de Dryden.

Après avoir capté une transmission, Gerry a averti la police que le suspect se trouvait à dix kilomètres, en direction du

nord-est. Les policiers se rendirent à un endroit où il leur paraissait vraisemblable de retrouver le suspect, et l'appréhendèrent.

« L'antenne sur le détecteur m'a indiqué la provenance du signal et j'ai déterminé la distance approximative d'après l'intensité du signal », d'affirmer Gerry.

L'individu a été accusé de vol, de deux enlèvements et de possession de biens volés. La police le recherchait également dans le sud de l'Ontario pour violation des conditions de libération conditionnelle de jour alors qu'il purgeait une peine pour homicide.

Un nouveau poste et de nouveaux défis pour Jacques Lyrette



Jacques Lyrette s'affaire actuellement à intégrer ses nouvelles responsabilités au poste de sous-ministre adjoint, Sommets et développement. Mais, il ne fait aucun doute, Jacques sait manier l'art de relever de nouveaux défis !

Depuis ses débuts au Ministère il y a 14 ans, Jacques Lyrette a élaboré bon nombre de projets novateurs, notamment un système vidéotex perfectionné, maintenant installé au Palais des congrès à Montréal, une liaison vidéoconférence avec les régions du Ministère, et le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT).

Jacques se rappelle que lorsqu'il a songé à fonder le CCRIT, un centre de recherche sur tous les aspects de

l'informatisation du travail qui serait axé sur les besoins des utilisateurs, tous n'ont pas été immédiatement convaincus des perspectives d'un tel centre. Et il affirme en riant : « Je me souviens avoir dit à quelqu'un que je souhaitais vraiment faire de la recherche appliquée, y compris de la recherche organisationnelle. Les gens m'ont tous regardé comme si je venais de dire quelque chose de très curieux. Mais si l'on jette un coup d'œil sur les activités du Centre, le projet établi en 1983 est tout aussi valable aujourd'hui qu'il l'était alors. »

Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, Jacques aura toute latitude pour continuer à

Lyrette
suite à la page 2

À l'intérieur



• Le Ministère prête main-forte à Saint-Basile-le-Grand, p. 3

• La communication radio à la portée de l'Arctique, p. 3

• De notre boîte à suggestions..., p. 4

• Qui fait quoi, pp. 7-8

Jacques Lyrette, sous-ministre adjoint, Sommets et développement, s'est vu récemment remettre une plaque pour souligner ses 25 ans de service au sein de la fonction publique.



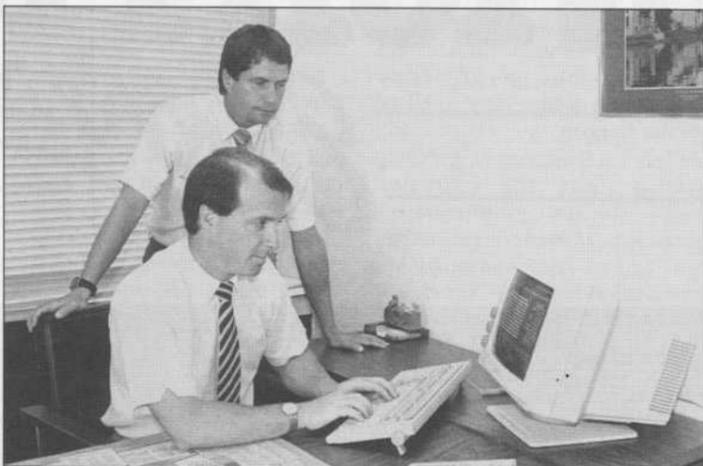
Ensemble ... le souvenir

Nouveau service de renseignements pour les clients de l'ATG

Les bureaux du gouvernement fédéral dans la région de l'Atlantique pourront bientôt obtenir des renseignements détaillés sur leur système téléphonique et une mise à jour de l'annuaire téléphonique du gouvernement, le tout au moyen de l'ordinateur personnel.

En effet, au bureau de Moncton, le personnel de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG), un groupe du Ministère qui est chargé de la planification et de la coordination des télécommunications gouvernementales, a mis au point, en collaboration avec la New Brunswick Telephone Company, Limited, une base de données informatiques qui contient des renseignements sur les lignes téléphoniques gouvernementales de la région.

Les clients de l'ATG pourront avoir accès au réseau au moyen de leur propre ordinateur. Les services offerts comprendront une liste des lignes téléphoniques pour les différents services (conférences téléphoniques, interphone, etc.), ainsi qu'une ventilation élaborée des



Normand Boudreau (debout), gestionnaire du district du N.-B. et de l'Î.-P.-É., et Terry Tait, analyste des télécommunications à l'ATG pour le district du N.-B. et de l'Î.-P.-É., travaillent à l'élaboration d'un nouveau système de gestion des communications au bureau régional de l'Atlantique à Moncton.

coûts à défrayer. Le réseau donnera également accès à l'Annuaire téléphonique du gouvernement du Canada qui pourra être mis à jour régulièrement de façon électronique.

En outre, le réseau permettra au personnel de l'ATG de vérifier le service téléphonique du client et d'épargner de l'argent puisque

la facturation et la réponse à certaines demandes de renseignements reliées au service s'effectueront plus rapidement.

L'ATG prévoit élargir le service — le premier du genre au pays — de façon à inclure toutes les compagnies téléphoniques des provinces de l'Atlantique d'ici la fin de l'année.

Lyrette

suite de la page 1

innover. En effet, le poste comporte deux principaux volets : le Sous-ministre adjoint est responsable de la participation du ministère des Communications au développement économique du Québec et doit représenter le Canada et le Ministère aux sommets du Commonwealth et de la Francophonie.

« ...je crois qu'il est impossible de dissocier les questions internationales des activités québécoises... »

La nomination de Jacques Lyrette à titre de responsable du réseau Culture et Communications de la Francophonie a été confirmée récemment; en outre, le Sous-ministre adjoint exerce ses compétences techniques auprès du Commonwealth de l'apprentissage, un réseau de formation à distance qui sera inauguré le 14 novembre 1988 par le Commonwealth.

Selon Jacques, ses fonctions relatives au développement économique du Québec et aux rencontres internationales sont plus étroitement reliées qu'il n'en pourrait paraître à première vue.

« La plupart de nos dossiers sur la Francophonie intéressent le Québec, affirme-t-il. Je connais très bien l'industrie des communications et les industries culturelles au Québec et je crois qu'il est impossible de dissocier les questions internationales des activités québécoises... »

Le fait de représenter le Canada aux sommets du Commonwealth et de la Francophonie fournit à Jacques une occasion unique de comprendre le fonctionnement de ces organes internationaux.

« Le Commonwealth, d'observer Jacques Lyrette, est un organisme beaucoup plus ancien et plus affermi que la Francophonie qui a été créée officiellement à Paris en 1985. Le

Commonwealth dispose davantage de fonds et les structures en place y sont plus nombreuses; néanmoins, il a été créé à une époque où l'on n'accordait pas autant d'importance aux communications et à la culture. La Francophonie a eu la chance de s'édifier de façon à tenir compte des préoccupations du jour. Mais, ajoute-t-il, le Commonwealth a une longue tradition derrière lui et nous avons beaucoup à apprendre de cet organisme... »

Jacques est heureux d'avoir l'occasion de travailler avec des spécialistes des communications du monde entier et de partager ses connaissances avec d'autres.

« Il reste beaucoup d'obstacles à surmonter dans les échanges entre pays industrialisés et pays en voie de développement, fait-il remarquer. Plusieurs sont d'avis qu'il est préférable d'avoir recours à une technologie moins perfectionnée pour venir en aide aux pays en voie de développement, plutôt que de les aider à s'adapter aux nouvelles techniques... » Il affirme que certains programmes ne tiennent pas compte des besoins et de la réalité des pays en voie de développement. Par exemple, de nombreux Africains n'ont pas de téléphone et il leur faut parfois attendre jusqu'à trois mois avant d'en obtenir un; par conséquent, les programmes d'aide qui reposent sur la technologie doivent viser non seulement à fournir de l'équipement, mais également à assurer une constance dans la formation des personnes, et l'entretien et la mise à jour de l'équipement.

« À l'occasion d'échanges internationaux, je partage mes connaissances et mes convictions, mais je suis également prêt à écouter la version des pays en voie de développement, car nous avons beaucoup à apprendre d'eux », affirme-t-il.

C'est muni d'une expérience dans des domaines variés que Jacques Lyrette s'attaque à ses

nouvelles fonctions. Physicien nucléaire de formation, il détient également une maîtrise en contrôle des systèmes et il a fait des études de troisième cycle en télématique à l'université Carleton. Jacques a débuté sa carrière comme officier — avionique, dans la marine canadienne.

Il est entré au Ministère comme chercheur dans la section de l'informatique du CRC en 1974. Son travail de recherche a porté sur des programmes universitaires et sur des programmes de défense. Il a contribué à la création des centres d'excellence, mis sur pied en vue d'accroître le nombre de spécialistes francophones dans le domaine du génie des communications. Puis, Jacques a agi à titre de directeur général, Politique de la recherche et planification, durant une année et, pendant trois ans, à titre de directeur régional, il a été responsable des activités du Ministère au Québec. Juste avant d'être nommé sous-ministre adjoint, Jacques Lyrette a été le premier directeur général du CCRIT et le directeur exécutif à la recherche du Ministère.

« À l'occasion d'échanges internationaux, je partage mes connaissances et mes convictions... »

La dimension internationale de son nouveau poste lui permettra d'adopter un point de vue encore plus éclairé sur des questions qui l'ont toujours captivé. « Je m'intéresse personnellement depuis toujours à la question du rapprochement de la culture et de la technologie, de dire Jacques Lyrette. La fusion de la culture et des communications devient de plus en plus un point d'intérêt central dans les pays industrialisés tout comme dans les pays en voie de développement... »

Pour votre agenda

Les 12 et 13 novembre - Congrès de la Saskatchewan Recording Industry Association, Regina

Du 6 au 9 décembre - Commerce international des arts de la scène (CINARS), Place des arts et Spectrum, Montréal

Les 29 et 30 novembre - Troisième remise annuelle des prix Gemini, Toronto

Du 12 au 14 décembre - La Canadian On-Line Conference and Exhibition, Toronto

Le 1^{er} décembre - Soirée de fin d'année de l'Association canadienne des distributeurs et producteurs de films, Vancouver

Le 18 décembre - Troisième remise annuelle des prix Gémeaux, Montréal

Communicateurs

suite de la page 1

doivent se servir d'une langue claire et simple et choisir les outils de communication les plus efficaces. En outre, un grand changement s'opérera si l'on est à l'écoute du public et que l'on connaît ses attentes... »

Le personnel de la DGIS apportera soutien et conseils aux gestionnaires pour ce qui est du processus de communication. Ceux-ci entretiendront des rapports beaucoup plus étroits avec les secteurs, par l'intermédiaire des agents de planification et de liaison assignés à chacun des secteurs, de préciser Philip Kinsman.

Une intensification des activités de communication et une ouverture dans ce domaine donneront également lieu à une plus grande interaction avec les médias.

« Personne n'est davantage apte à expliquer les aspects techniques d'un projet que celui

ou celle qui s'occupe du projet. Nous voulons encourager les employés à s'ouvrir et à renseigner le public sur nos activités. Nous devrions nous adresser plus souvent aux médias et aussi ne pas oublier les organismes comme les Clubs Lions qui font souvent appel à des conférenciers », d'expliquer Philip Kinsman.

Un grand nombre d'employés de l'État n'ont jamais eu affaire aux médias et ils appréhendent une telle perspective, fait-il remarquer. Tous les employés du Ministère pourront bénéficier d'une formation qui leur permettra de mieux connaître le fonctionnement des médias, d'apprendre des techniques d'interview de base et d'obtenir des conseils pratiques sur les façons de formuler un message selon le contexte.

Lettres à la rédaction

« Une image vaut mille mots », dit-on. C'est bien vrai. Et les photographies de *Communications Express* me plaisent réellement. Toutefois, je suis étonnée que l'on essaie de nous en mettre plein la vue. Je fais allusion, bien sûr, à votre livraison de septembre 1988 et plus particulièrement à la photo représentant Peter Homulos s'apprêtant à frapper un coup de circuit. Peter a connu son heure de gloire au base-ball, je veux bien. Mais la photo nous le montre installé à un coussin — et non pas au marbre ! Je soupçonne même le photographe d'avoir tout simplement lancé la balle de façon qu'elle

soit captée en plein vol. Une mise en scène, cela ne fait aucun doute !

Nancy Gauthier

DPF (et membre de l'équipe des Services financiers intégrés des MNC)

Note de la rédaction :

Une mise en scène ? Dans *Communications Express* ? Ce ne serait pas sérieux. Tout de même, nous devons reconnaître qu'il s'agissait peut-être là d'un exercice d'échauffement. Nous sommes heureux d'apprendre que vous aimez nos photographies.

Communications Express invite tous les lecteurs à nous faire parvenir lettres, commentaires ou articles.

Prière d'adresser toute correspondance à :

Communications Express
Ministère des Communications
19^e étage
Immeuble Journal Nord
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8

COMMUNICATIONS
Express Canada

Communications Express est publié pour les employés du ministère des Communications par la Direction générale de l'information.

Téléphone : (613) 990-4841

Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles du Ministère.

ISSN : 0833-5400

La communication radio à la portée de l'Arctique

par Shelly Donaldson

Protégeant son microphone des vents élevés, David Pelly raconte, au profit de toute la nation, des histoires de caribou et de nuées gigantesques de mouches noires.

« Comparativement à ce que l'on a l'habitude de voir dans le sud du pays, les mouches ont été particulièrement atroces », explique-t-il à l'animateur de l'émission *Morningside* à la radio de CBC. « Mais, se retrouver en plein cœur d'une harde de 1 000 caribous a constitué l'un des instants les plus marquants de l'expédition. »

La narration de M. Pelly, directeur de l'expédition « Opération Raleigh » dans l'Arctique canadien, a permis au ministère des Communications de prendre part à une aventure qui s'est déroulée à la mi-août de cette année et qui passera à l'histoire.

David Pelly est assis dans une tente battue des vents sur le bord de la rivière Kazan, dans la toundra éloignée des Territoires du Nord-Ouest. L'on remarque à ses côtés une radio de type SBX-11A (modifiée conformément aux normes du ministère des Communications) et qui lui a permis de communiquer par téléphone avec l'animateur radiophonique.

« C'est la première fois qu'un système radio de brousse à ondes décimétriques est utilisé à des fins médiatiques et, de surcroît, par liaison satellite », d'expliquer John Belrose, directeur de la Propagation

radioélectrique au Ministère.

Pendant plus d'une décennie, le Centre de recherches sur les communications du Ministère a effectué les recherches nécessaires à la mise au point de ce système radio, destiné principalement à la communication dans les régions éloignées. Le système de radio-téléphone à ondes décimétriques est actuellement mis à l'essai par les résidents de six communautés qui l'utilisent pour communiquer avec leur famille depuis des camps de pêche et de chasse au caribou situés le long de la côte septentrionale du Labrador.

L'Opération Raleigh est la plus vaste expédition internationale de jeunes aventuriers menée par le Canada; 32 jeunes, âgés de 17 à 24 ans et représentant 11 nations, ont pris part à cette aventure. Quatre des membres de l'équipe sont canadiens.

Le voyage, qui a eu lieu aux mois de juillet et août de cette année, a porté sur une distance de 500 kilomètres, parcourus en canot sur la rivière Kazan, dans le district du Keewatin dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les membres de l'expédition ont effectué nombre de relevés scientifiques, notamment dans le domaine de la recherche archéologique sur les autochtones qui ont jadis habité la région, de la répartition de la faune, de l'étude de la limite de la végétation arborescente et du mesurage de la profondeur du pergélisol.

Selon John Belrose, le portatif auquel on a assigné



John Belrose, directeur de la Propagation radioélectrique, s'assure du bon fonctionnement de la radio avant le départ des jeunes aventuriers pour l'Arctique.

l'indicatif d'appel « Raleigh One » peut être installé rapidement et ce, en tout temps; en outre, il a permis aux membres de l'expédition de se sentir en sécurité, ce qui était important.

John précise que, pour se servir du système, David Pelly a tout simplement soulevé le boîtier de la radio et composé un code d'accès à l'aide du clavier intégré au couvercle; une fois le contact établi, il lui a suffi de composer le numéro de téléphone désiré.

Il a entendu le téléphone sonner, on lui a répondu et il a

pu communiquer sans l'intervention d'un téléphoniste ou d'un radiotélégraphiste.

John Belrose nous confie que les organisateurs de l'expédition l'ont consulté relativement à un dispositif de communications à utiliser durant leur voyage. La demande a suscité son intérêt et le Ministère a offert de fournir le portatif.

« Nous nous sommes intéressés à l'expédition parce qu'il s'agissait d'un groupe sans but lucratif », d'affirmer John Belrose. L'Opération Raleigh, expédition qui se compose de jeunes gens provenant de

42 pays et qui doit parcourir le monde pendant quatre ans, est sous le patronage officiel du Prince de Galles.

Selon John Belrose, il était indispensable que l'expédition dispose d'une radio, compte tenu du type de voyage qu'elle effectuait. « Personne ne se serait senti en sécurité sans la radio, précise-t-il. Et je pense que les participants ont eu plus de facilité à obtenir une police d'assurance, une fois que la compagnie a pu apprécier à sa juste valeur le système radio. »

Heureusement, il n'y a eu aucune situation critique.

L'imprimé à la portée de tous sur les ondes radio

par Amy Heron

Au Canada, les malvoyants et les personnes incapables de lire les imprimés auront bientôt accès aux journaux quotidiens et à bon nombre de magazines populaires, tout simplement en synthonisant un poste de radio ou de télévision.

Un service national de lecture pour les malvoyants, annoncé dans la nouvelle politique sur la radiodiffusion, permettra à plus de 400 000 personnes d'écouter la lecture qu'on leur fera à tous les jours des articles publiés dans les journaux. Les personnes incapables de lire les imprimés, ceux et celles qui, à cause d'une incapacité physique due à un

accident vasculaire cérébral ou à la suite d'une paralysie, ne peuvent tenir un livre ou tourner les pages d'un ouvrage, auront aussi accès à ce service.

« Un tel service donne aux malvoyants l'égalité d'accès aux publications que l'on retrouve dans les kiosques à journaux », d'affirmer Mark Curfoot-Mollington, analyste principal en politique à l'ADMAC qui est responsable du projet. Les usagers peuvent écouter un peu de tout, depuis l'éditorial du matin jusqu'à la publicité relative au magasinage.

Selon Mark Curfoot-Mollington, le service proposé

Malvoyants
suite à la page 6



Daniel Ménard, un bénévole de La Magnétothèque, lit le journal du matin sur les ondes pour les auditeurs malvoyants et pour les personnes incapables de lire les imprimés. Henri Thibodeau est à la régie technique.

Le Ministère prête main-forte à Saint-Basile-le-Grand

Suite à l'échappement de gaz toxiques à Saint-Basile-le-Grand en août dernier, le bureau régional du Québec du ministère des Communications s'est joint à l'équipe de secours d'urgence et y a joué un rôle crucial.

À la demande de Protection civile Canada, un organe fédéral chargé de la coordination de la protection civile et de l'intervention des ministères et organismes fédéraux ainsi que des sociétés d'État, le ministère des Communications a pris part aux activités. Grâce à son programme des télécommunications d'urgence, le Ministère

a vite fait de coordonner les activités liées aux communications à l'intérieur de la ville, après s'être assuré de la disponibilité des ressources nécessaires. Michel Milot, agent de planification des télécommunications d'urgence, Gestion du spectre, au bureau régional du Québec, était responsable de l'intervention du Ministère, qui s'est également chargé de l'installation de 15 téléphones cellulaires, de cinq pagettes, de cinq télécopieurs et de 31 lignes téléphoniques.

L'état d'urgence a été déclaré après que 20 000 litres de pétrole

contenant des BPC eurent pris feu dans un entrepôt de Saint-Basile-le-Grand, banlieue située au sud de Montréal, le 23 août. La fuite des gaz a mené à l'évacuation obligatoire d'environ 4 000 personnes, qui ont dû quitter leur domicile et les bureaux avoisinants.

Les gouvernements fédéral et provincial ainsi que trois administrations municipales de la région ont fourni conjointement des services d'urgence à la communauté dans les semaines qui ont suivi la catastrophe.

Nouveau volet du Programme des centres d'excellence de langue française

Le ministère des Communications a passé les premiers contrats avec des étudiants qualifiés de deuxième ou de troisième cycle, tel que prévu dans le cadre du second volet du Programme de développement et de promotion des centres d'excellence de langue française.

Voici les noms des bénéficiaires du Programme : Diane St-Arnaud, étudiante à l'Institut de droit aérien et spatial, institut affilié à l'université McGill de Montréal, et François Perrault de l'École d'informatique, également affiliée à l'université McGill. En vertu de leurs contrats, les deux étudiants effectueront au Ministère, pendant un maximum de deux ans, des recherches pratiques sur le sujet de leur thèse.

Le Programme a été élaboré en vue d'augmenter le nombre de francophones dans les postes scientifiques et techniques au Ministère. Le premier volet vise à créer des centres d'excellence

de langue française en vue d'y mener des projets de recherche dans des domaines reliés aux communications. Le second volet vise à accroître le nombre de chercheurs qui détiennent des diplômes de cycle supérieur au Ministère. Le second volet est mis en œuvre pour la première fois cette année.

C'est Nicole Quintal qui assure la coordination des deux volets; Nicole remplace Gina Rallis-Papailiadis jusqu'en décembre.

Selon Nicole, le second volet est destiné à procurer aux étudiants une expérience de première main au sein du Ministère, de façon qu'ils puissent être embauchés ici à plein temps dès qu'ils ont terminé leur recherche.

« Nous espérons augmenter le nombre de francophones occupant des postes de niveau supérieur en vue d'assurer une participation plus équitable des deux groupes linguistiques »,

d'affirmer Nicole.

Diane St-Arnaud travaillera à Ottawa avec Ed DuCharme, directeur général, Planification et politique de la réglementation, et son équipe de chercheurs. François Perrault relèvera de Pierre Isabelle, gestionnaire de la Traduction assistée par ordinateur au CCRIT.

Pour se porter candidat au Programme, le demandeur doit être de citoyenneté canadienne et sa langue maternelle doit être le français. En outre, il doit fréquenter une université francophone ou bilingue et être inscrit à un programme d'études de deuxième ou troisième cycle relié au domaine des communications.

Pour bénéficier de la subvention, l'étudiant devra, lorsqu'il aura achevé sa recherche et obtenu son grade universitaire, travailler au Ministère pour un minimum de deux ans à un niveau intermédiaire ou supérieur.

Ginette Leclerc

Au rythme de l'heure

par Jean-Guy Beaupré

Le bureau régional du Québec à Montréal compte au sein de son équipe la première femme à avoir été nommée consultante en systèmes à l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG). De plus, elle est aujourd'hui la seule femme à occuper le poste de directeur régional de l'ATG !

Ginette Leclerc a débuté sa carrière à l'ATG en 1970. À cette époque, les caractéristiques d'appels interurbains devaient être enregistrées manuellement par le téléphoniste pour constituer des billets de recouvrement. Ces billets étaient ensuite classés selon un ordre pré-établi en fonction du code régional que l'on avait rejoint. Ce fut là le premier emploi de Ginette. Elle s'est par la suite occupée des commandes téléphoniques et, en 1974, est devenue la première consultante

en systèmes.

Après avoir occupé pendant trois ans le poste de Surintendant, service à la clientèle, elle acceptait, en 1984, d'agir par intérim en tant que Directeur de l'ATG pour la région du Québec. Sa nomination à ce poste a été confirmée en août dernier.

À ce titre, elle gère les ressources communes aux différents ministères fédéraux au Québec en plus de leur offrir l'expertise nécessaire dans les domaines des télécommunications et de l'informatique.

Son dynamisme et son enthousiasme nous font vite comprendre pourquoi elle a pu gravir les échelons. Les défis constituent pour elle une source de motivation et d'action.

« Ma persévérance au travail a toujours constitué un atout de taille dans ma vie professionnelle et personnelle, nous déclare-t-elle. Je crois tout de même avoir

eu la chance d'être la bonne personne qui était là au bon moment. »

Mère d'un fils de 10 ans, Simon, qui est amateur de karaté, Ginette continue à se perfectionner, elle suit des cours universitaires depuis 1982. Elle a obtenu récemment un certificat en administration, avant d'en débiter un autre en informatique de gestion. Son mari, Gérard, est également en voie de compléter sa formation en droit à temps partiel.

Débordante de vitalité et d'entrain au bureau, elle n'en est pas moins active dans sa vie personnelle. Entre deux levées de fonds dans le cadre d'activités parascolaires, elle est aussi membre fondatrice d'une garderie en milieu scolaire.

Elle s'adonne à différents sports et activités culturelles en famille tels le camping, le canotage et le théâtre. Elle nous a même avoué qu'elle aimait lire



Ginette Leclerc, du bureau régional du Québec à Montréal est la seule femme à occuper le poste de directeur régional de l'ATG.

des romans policiers ! Mais, comme en témoigne notre photo, son péché le plus mignon, c'est l'appétit... de vivre.

Avec des intérêts aussi variés, il n'est pas étonnant que Ginette s'adapte aussi facilement à un milieu de travail en constante évolution. On ne trie plus manuellement les billets de

recouvrement à l'ATG, on en est plutôt maintenant à l'heure du téléphoniste automatique où l'ordinateur prend la relève du service auprès des usagers. Les technologies se sont développées à un rythme fulgurant et, grâce à ses études universitaires, Ginette s'assure de suivre le tempo.

Vous vouliez savoir

Q: Je n'ai pas fait ma demande d'adhésion au régime de soins dentaires. Est-il encore temps ?

R: Le régime de soins dentaires de la fonction publique est entré en vigueur en mars 1987. Les adhérents au régime devaient à ce moment cotiser une fois par mois. Le gouvernement défrayait, pour l'employé, une somme égale à celle que versait l'employé.

Suite à une décision d'une commission d'arbitrage, la plupart des employés et leurs personnes à charge sont automatiquement admissibles au régime de soins dentaires gratuits et ce, depuis le 31 mai 1988.

Seulement deux groupes d'employés ne sont pas couverts. Les employés nommés pour une période déterminée doivent travailler de façon continue durant neuf mois avant d'être couverts, et les employés nommés pour une période indéterminée doivent attendre trois mois avant de participer au régime. Des dispositions particulières sont également prévues pour les employés à temps

partiel qui travaillent durant moins de 12 heures par semaine.

Si vous souhaitez faire une demande de règlement dans le cadre du régime de soins dentaires, vous devez fournir votre numéro de police et le numéro inscrit sur votre carte d'employé. Une fois que vous avez reçu les services dentaires, votre dentiste doit remplir les sections appropriées du formulaire de demande de règlement et vous devez compléter les autres sections. Vous devez ensuite soumettre votre demande directement à la compagnie d'assurance (voir les directives sur le formulaire).

Un employé ne pourra présenter de demande de règlement après sa dernière journée de travail au sein de la fonction publique.

Pour plus de renseignements, les employés de la Région de la capitale nationale peuvent communiquer avec la Section de la rémunération et des avantages sociaux au 993-7627. Les employés des régions doivent s'adresser à leur chef de personnel.

Les résultats des tests de langue sont positifs

Des tests de langue administrés récemment ont révélé que 83 % des employés du Ministère à avoir subi l'examen ont conservé leur niveau de connaissance des deux langues officielles.

Les tests ont été effectués afin de savoir si les employés désignés comme étant bilingues méritent toujours leur prime au bilinguisme.

Ces tests ont été administrés aux 245 employés dont les résultats d'examen de langue seconde étaient périmés depuis le 1^{er} janvier 1985. Les employés dont les résultats étaient valides jusqu'au 30 juin 1987 subiront l'examen au cours du second volet, qui est présentement en cours.



L'équipe des Services des installations du CRC remporte le championnat

Les « Ballbusters » des SIC sont les nouveaux champions de la Ligue de balle molle du Centre de recherches sur les communications.

L'équipe s'est méritée la première place de la Division « A » suite à une compétition serrée qui lui a permis, tout au long de la saison, de se mesurer à trois autres équipes des Communications et à quatre équipes du ministère de la Défense nationale.

On peut voir sur la photo les membres des « Ballbusters » : Dernière rangée (de gauche à droite) : Ron Vermette, Eddie Hayes, Dave Monfils, Barry Dagenais, Chris Wucyk. Première rangée : Diane Ford, Irene Wagner, Paul Healey, Anne Sample, Nancy White, Brian Carleton. Absents : Joe McKinnon, Anne Houston, Tom Carroll, Emmett Garrow, et Dorothy Scharf (marqueuse). Brian Carleton et Paul Healey étaient les capitaines de l'équipe. Paul a été élu le « joueur le plus utile à son équipe ».



De notre boîte à suggestions...

Un peu plus haut, un peu plus bas...

Faut-il s'en étonner ? La boîte à suggestions de l'administration centrale a été placée dans le hall d'entrée juste en face des ascenseurs, et la première suggestion à nous parvenir a été de modifier les ascenseurs. Étant donné que plusieurs employés se sont dit ennuyés par la lenteur de nos ascenseurs, il est temps que nous en discutons.

Le Ministère a mené une étude sur les possibilités d'amélioration de ce service. Il s'est agi d'une étude technique fort complexe (l'on s'est même attaqué à la théorie des files d'attente, ce qui ne manquera pas d'intéresser tous les amateurs de casse-tête du Ministère...). Nous en avons conclu que les ascenseurs fonctionnent actuellement à plein rendement, compte tenu de la fréquence des déplacements qui s'effectuent d'un étage à l'autre. Autrement dit, très peu d'options se présentent à nous (à moins que l'on ne réduise le personnel du Ministère !).

Diverses possibilités ont été prises en considération, soit celle de réserver un ascenseur au seul 20^e étage ou encore de restreindre le parcours de trois ascenseurs du hall d'entrée jusqu'au 10^e étage et de trois autres du 10^e étage en montant. Toutefois, aucune de ces options n'est satisfaisante. Les activités liées au nettoyage, au déménagement et à l'enlèvement des ordures ont été reportées à des périodes creuses, mais à moins d'étaler les pauses café sur toute la journée, il n'y a pas grand-chose que nous puissions faire.

Soit dit en passant, l'attente de l'ascenseur dure en moyenne une minute et dépasse très rarement trois minutes. Pas si mal, si l'on compare à d'autres immeubles !

Horaires de travail

On a suggéré que les employés du Ministère puissent choisir entre un horaire régulier de travail durant l'été ou la semaine de quatre jours avec une demi-heure supplémentaire de travail par jour durant l'hiver.

La personne qui a fait cette suggestion a travaillé à Montréal au sein d'un organisme qui réduisait son personnel au strict minimum du 1^{er} juillet au 30 septembre à chaque année. Les employés qui avaient opté pour la semaine de travail comprimée pouvaient prendre le lundi ou le vendredi de congé. En retour, ils devaient travailler une demi-heure de plus, cinq jours par semaine, du 1^{er} octobre au 30 juin. Fait étonnant, les employés prenaient moins de congé de « maladie » durant l'été, étant donné qu'ils avaient de longues fins de semaine durant trois mois.

Il n'existe aucune politique au sein de la fonction publique qui interdise l'établissement de ce genre d'horaire. La plupart des conventions collectives permettent une certaine souplesse dans la détermination des heures de travail. D'une manière générale, elles stipulent que les heures de travail doivent être fonction des besoins de fonctionnement du gestionnaire.

Il est impensable d'établir un tel horaire à l'échelle du Ministère puisque nous devons fournir un service cinq jours par semaine à longueur d'année. Toutefois, certains services du Ministère où la charge de travail est particulièrement faible en été pourraient mettre en œuvre ce programme.

Les employés peuvent discuter de cette éventualité avec leur gestionnaire, qui pourra consulter la Division des relations de travail et des avantages sociaux ou le Chef du personnel de leur région au sujet de l'interprétation de la convention collective en vigueur.

Merci de votre
grande
générosité



Une association provinciale rend hommage à un ingénieur du Ministère

La mise au point d'un réseau modèle destiné au réseau informatique numérique du Sri Lanka est l'une des nombreuses réalisations de Bill McCrum, directeur, Recherche sur l'interconnexion des systèmes. Fait remarquable, une fois mis en place, ce système transmettra des données exemptes d'erreur.

En reconnaissance de ce travail et aussi à cause de l'importance de ses autres contributions, l'Association ontarienne des ingénieurs professionnels (Association of Professional Engineers of Ontario) a décerné à Bill McCrum la médaille d'excellence en génie.

« C'est pour moi un honneur que d'avoir été choisi, d'affirmer Bill. Bien d'autres scientifiques,

dont mes collègues, pourraient revendiquer un tel honneur compte tenu de leur apport dans ce domaine. »

Bill McCrum, qui détient un baccalauréat et une maîtrise en sciences de l'université Queen's de Belfast, s'est joint au secteur de la recherche du ministère des Communications en 1977.

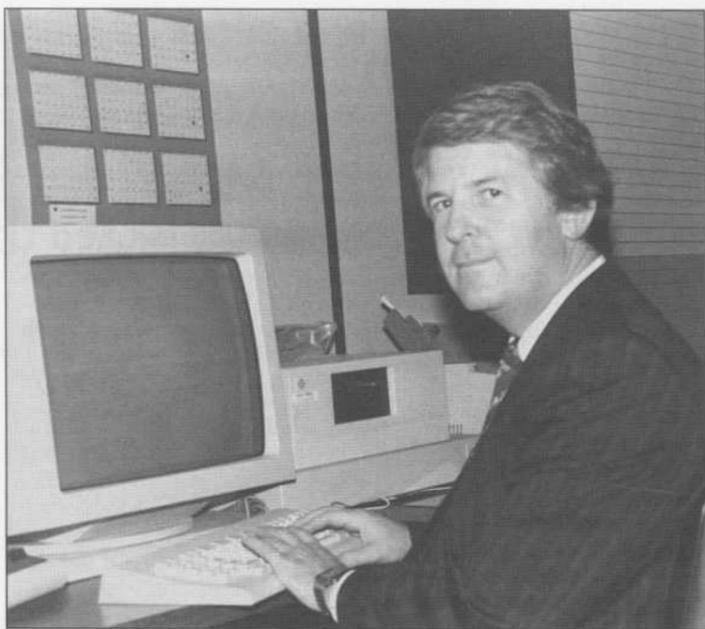
Au nombre des réalisations de Bill, notons sa participation au niveau international dans nombre de projets liés à l'interconnexion des systèmes ouverts (ISO) et destinés à obtenir une normalisation des systèmes de façon à rendre tous les grands ordinateurs compatibles.

À l'heure actuelle, les travaux de recherche qu'effectue Bill McCrum portent sur la mise

en application des normes d'ISO, ainsi que sur nombre de projets techniques tels que celui du Sri Lanka.

Pendant qu'il était au service de Recherches Bell Northern Ltée, avant de se joindre au Ministère, Bill a joué un rôle clé dans la mise au point du système Dataroute de Telecom Canada, le premier réseau informatique numérique au Canada, et de Datapac, un réseau qui permet aux usagers de payer en fonction du nombre d'appels enregistrés par opposition aux tarifs forfaitaires de location des lignes.

Bill s'est vu décerner la médaille d'excellence en génie le 5 novembre, à Toronto.



Bill McCrum s'est vu décerner une médaille par l'Association ontarienne des ingénieurs professionnels pour ses nombreuses contributions en génie. Bill est directeur, Recherche sur l'interconnexion des systèmes.

Un employé est nommé au Conseil canadien des normes



John Gilbert, directeur général, Télécommunications gouvernementales, s'intéresse de très près à la normalisation. Il a récemment été nommé au Conseil canadien des normes.

par Liz Edwards

Un employé du Ministère donnera de son temps afin de promouvoir la sécurité, la fiabilité et la qualité de bon nombre de produits et services auxquels nous avons tous recours quotidiennement.

John Gilbert, directeur général, Télécommunications gouvernementales, a été nommé membre du Conseil canadien des normes. Le Conseil détermine les exigences minimum en matière de normalisation et encourage la normalisation, sur une base facultative, de produits et de services destinés aux marchés canadien et étrangers.

Le Conseil se compose d'environ 50 membres, et John Gilbert est l'un des six représentants du gouvernement fédéral.

« Je m'intéresse de près à la normalisation, d'affirmer John Gilbert. Il s'agit d'un domaine essentiel tant pour le ministère des Communications que pour le Canada. Il est important que l'on s'en occupe. »

« C'est un honneur que d'être nommé à siéger au Conseil, de dire Pierre Charland, porte-parole du Conseil. M. Gilbert a été choisi en sa qualité de chef de file dans le domaine des communications. »

John Gilbert travaille au Ministère depuis 1969. Il a occupé bon nombre de postes de direction, notamment aux Télécommunications multilatérales, dans la région du Centre et à l'Organisation et services industriels.

John Gilbert a été nommé au Conseil en juin 1988 pour une période de trois ans.

Déclaration universelle des droits de l'homme

par Sharon Jeannotte

Vous avez probablement entendu parler de la tournée rock « Les droits de la personne maintenant ! » parrainée par Amnesty Internationale pour marquer le 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette tournée a utilisé un des moyens d'expression les plus puissants de la culture populaire, la musique rock, afin de mieux sensibiliser les auditoires aux violations des droits de la personne partout sur terre.

Le ministère des Communications marque aussi cet anniversaire qui aura lieu le 10 décembre, mais de façon moins bruyante. Nous présenterons une exposition dans le hall d'entrée de l'immeuble Journal nord et les enveloppes du Ministère arboreront le logo du 40^e anniversaire fourni par le Secrétariat d'État.

En fait, les droits de la personne ne sont pas un concept abstrait que nous reconnaissons à tous les 40 ans. Ils sont une partie essentielle du travail quotidien que nous accomplissons.

L'article 19 de la Déclaration porte sur le droit de recevoir et de diffuser des informations par l'entremise de n'importe quel média. De façon constante, la Division de la sensibilisation et de la politique d'accès du secteur ADMAC favorise l'accès des groupes minoritaires aux médias et aide à assurer que les émissions sont une représentation juste de ces groupes.

Les articles 25 et 26 décrivent les droits aux soins de santé et à l'éducation. Sans la télémédecine et la télé-éducation par satellite, développées et mises de l'avant par des chercheurs de notre ministère, plusieurs Canadiens de régions rurales ou éloignées n'auraient pas accès à des services que la plupart d'entre nous prenons pour acquis.

L'article 27 déclare que toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle et scientifique de la communauté et de participer aux bienfaits qui en résultent. Il reconnaît aussi le droit du créateur à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il ou elle est l'auteur(e). Ces

deux principes sont reconnus dans la nouvelle Loi sur le droit d'auteur, dont l'élaboration a été en grande partie menée par notre ministère.

Presque tous les programmes et politiques du ministère appuient les principes fondamentaux de l'article 27. Nous contribuons au financement de festivals et de salles de concerts, nous participons à la restauration d'artefacts, au partage de renseignements

patrimoniaux et au retour au pays de biens culturels d'importance nationale; nous certifions les productions cinématographiques canadiennes, nous appuyons les éditeurs canadiens et nous faisons la promotion d'enregistrements sonores canadiens. Nos laboratoires mettent au point des technologies qui, lorsqu'elles sont transférées à des sociétés privées canadiennes, enrichissent la qualité de vie des consommateurs au pays comme à l'étranger. Notre politique des télécommunications appuie le droit universel à un service téléphonique à un prix raisonnable.



Ce bref inventaire, sans dresser la liste des activités des agences culturelles, montre l'importance de notre engagement quotidien aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le ministère des Communications peut être fier de son rôle de préservation et de promotion des libertés fondamentales dont jouissent les Canadiens et les Canadiennes.

Le Ministère embauche un plus grand nombre d'étudiants

Il y a eu cette année une augmentation considérable du nombre d'étudiants embauchés dans le cadre du Programme d'emplois d'été axés sur la carrière (Région de la capitale nationale).

Cet été, le nombre d'étudiants embauchés s'élevait à 70, comparativement à 52 l'année précédente. La proportion d'étudiantes employées a également grimpé puisqu'elle s'établissait à 50 % cette année, et à 40 % en 1987.

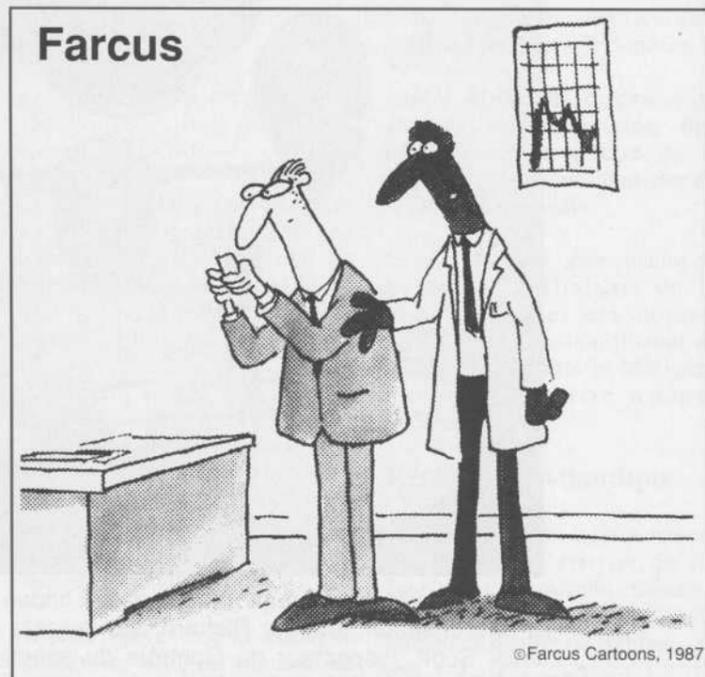
L'augmentation du nombre

d'étudiants embauchés au Ministère cette année est en grande partie attribuable au transfert du programme des Musées nationaux du Canada l'automne dernier. Le secteur ADMAC a fait 18 demandes relatives à l'emploi d'étudiants en 1988, comparativement à trois en 1987.

Des étudiants ont également été embauchés cet été dans le cadre du Programme d'enseignement coopératif de la Commission de la Fonction publique. Grâce à ce programme,

les étudiants peuvent faire alterner sessions d'études et périodes de travail au sein de la fonction publique. Le Programme a permis à 46 étudiants de travailler durant l'été et à 38 autres d'être embauchés par le Ministère durant l'année.

Pour plus de renseignements sur ces programmes dans la Région de la capitale nationale, veuillez téléphoner à Diane Lacombe au 990-4511. Les employés des régions pourront communiquer avec leur bureau du personnel.



Nous voulons réduire la paperasserie.

Les infractions à la sécurité : on a l'œil ouvert !

Avant de quitter le bureau en fin d'après-midi, vous placez un dossier sur le bureau du patron afin qu'il y jette un coup d'œil rapide. Le lendemain, plus de dossier. Imaginez votre désarroi...

Les documents importants, les biens de la fonction publique et les effets personnels disparaissent souvent des bureaux des fonctionnaires. Mais cette fois, vous avez de la chance. Un agent de sécurité découvre le document important au moment où il fait sa ronde. Il vous laisse un billet afin de vous informer que le document a été mis en lieu sûr.

L'an passé, le service des Opérations de sécurité a émis plus de 1 200 « contraventions » de ce genre aux employés qui ont violé les procédures de sécurité du Ministère.

« Ces billets ne sont pas émis afin d'avertir les gens qu'ils ont contrevenu aux règlements de sécurité, mais bien pour nous permettre d'examiner la nature du document et de le mettre en sécurité, d'affirmer Monique Sabourin, chef des Programmes de sécurité et d'information spéciale. Nous voulons sensibiliser tous les employés aux procédures de sécurité qu'ils sont tenus de respecter. »

Larry Ormsbee, chef des Opérations de

sécurité, partage cet avis. « Les employés doivent s'occuper des documents et des biens de l'État avec autant de soin que s'il s'agissait de leurs propres possessions. »

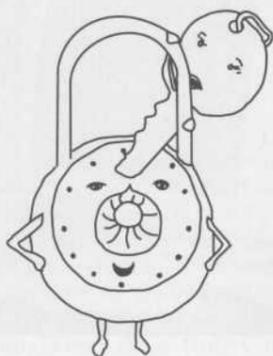
Larry conseille aux employés de mettre tous les documents sous bonne garde. Les documents portant une cote de sécurité, ceux qui contiennent des renseignements sur les employés et ceux qui traitent de projets ministériels de nature délicate doivent tous être gardés sous clef.

Lorsque les procédures de sécurité sont violées et qu'un billet est émis, l'agent de sécurité de la direction en question rencontre l'employé afin de soumettre un rapport expliquant les circonstances entourant le bris des procédures. Des mesures disciplinaires peuvent être prises dans le cas d'un employé qui contreviendrait délibérément aux procédures prévues ou qui aurait reçu plusieurs avertissements. Entre autres, cet employé peut se voir refuser son autorisation de sécurité.

« Dans la plupart des cas, un employé oublie tout simplement de fermer à clef un classeur ou de ranger un

dossier, de dire Monique Sabourin. L'agent de liaison en matière de sécurité bénévole voit à rappeler aux employés à mettre en application ces procédures. »

Have you Locked Up?



Avez-vous Fermé à clé?

Cette affiche, dessinée par Carole Giroux, coordonnatrice financière à la Direction des publications, rappelle aux employés de mettre sous clef les documents dont ils ont la charge. Vous pouvez en obtenir un exemplaire en vous adressant à la DGIS (990-4848).

Longs états de service

35 ans — **Harvey Jones** — conseiller en télécommunications à l'ATG, Edmonton.

35 ans — **David Sinclair** — inspecteur radio, bureau de district de Vancouver.

35 ans — **Edward DuCharme** — directeur de la Planification de la politique et de l'évaluation de la réglementation à la DGRR.

25 ans — **Frank VanderZande** — inspecteur surveillant, bureau de district du Nord et de la partie centrale de la Colombie-Britannique.



Mac Chafe (à droite), surveillant, Autorisation, bureau de district de Terre-Neuve et du Labrador, se voit féliciter par Pierre Boudreau, directeur général de la région de l'Atlantique, après avoir reçu une médaille soulignant ses 35 ans de service. Mac a travaillé comme opérateur radio et inspecteur radio avant d'être promu à son poste actuel en 1978.



Trois médailles au bureau de district de London ! John Ohnmacht, surveillant à l'Autorisation, Debbie Richard, surveillante du Soutien administratif, et Jack Scott, inspecteur du Contrôle du spectre, ont récemment reçu une médaille pour souligner leur 35 ans de service. Ensemble, ils ont travaillé à un total de 105 ans au sein de la Fonction publique.

En toute franchise

par Michael Binder

Un sondage effectué auprès des employés et les rencontres organisées afin de discuter des résultats de l'enquête ont révélé que les employés s'inquiètent de plus en plus du manque d'occasions de promotion au sein du Ministère. Plusieurs estiment que les occasions de promotion sont limitées en raison des restrictions financières, des réductions de personnel et du faible taux de roulement des cadres supérieurs.

Il s'agit d'un argument convaincant, sauf qu'il n'est pas étayé par les faits.

Au cours du dernier exercice financier (1987-1988), l'on procéda à plus de 887 nouvelles nominations au Ministère, ce qui représente 37 % de l'organisme qui se compose de 2 412 années-personnes. La moitié de ces nominations avaient trait à des emplois pour une période indéterminée.

Nombre de ces postes étaient nouvellement créés, tandis que d'autres étaient comblés en raison du roulement régulier du personnel, dont la proportion s'établit à 10 %. Ce type d'activité a été enregistré à tous les niveaux et dans chaque catégorie de poste dans tout le Ministère.

Et, ce qu'il y a de plus réjouissant, c'est que 85 % des nominations pour une période indéterminée touchaient des employés du Ministère.

Alors, peut-on parler d'absence de débouchés, qu'il s'agisse de mutations latérales

ou de promotions, au Ministère? Certainement pas. Il ne fait aucun doute que cet immense va-et-vient interne est sain pour chacun des employés et pour l'organisme en tant que tel. Il y aurait plutôt lieu de croire que les seules personnes en droit de se plaindre sont les employés qui ne font pas partie du Ministère.

Le sombre tableau brossé par certains employés n'a rien à voir avec la réalité. Il est certain qu'au cours des années 1970, époque où la bureaucratie prenait de l'expansion et que l'on recrutait à l'extérieur de la fonction publique, les perspectives paraissaient plus nombreuses. Mais notre campagne en vue de rendre le Ministère davantage efficace et un peu moins replet nous a incités à nous tourner davantage vers nos employés. Il s'ensuit tout simplement une diminution du recrutement du public et une hausse de l'embauchage à l'intérieur.

En toute franchise, ces données m'ont tout à fait stupéfié. Bien sûr, je savais qu'il y avait un va-et-vient considérable, tant sur le plan latéral que vertical, au sein du Ministère, mais j'étais loin de me douter de l'étendue du phénomène et des perspectives qu'il comportait.

Bien que je compatisse souvent avec les inquiétudes des employés du Ministère, je dois dire que, dans ce domaine, les faits doivent tout simplement modifier notre façon de penser.

Joe Johnston

Joe Johnston, ancien directeur du bureau de district du Nouveau-Brunswick, est décédé d'un cancer à son domicile de Saint John, le 18 septembre.

Joe a travaillé pendant 36 ans aux ministères des Communications et des Transports; il dut interrompre son travail en septembre 1987 en raison de sa maladie. Il était

connu de tous pour son dévouement au travail et son attitude amicale.

Joe laisse dans le deuil son épouse, Lillian, et une fille, Jill.



Malvoyants

suite de la page 3

sera mis en œuvre conjointement par le gouvernement, le secteur privé, les bénévoles et l'Institut canadien national des aveugles. Le service obtiendra une licence du CRTC. Il fonctionnera de façon autonome, avec la participation des télé distributeurs locaux. Les bénévoles feront la lecture sur les ondes.

« Là où un tel service a été mis en place, il n'y a jamais eu de pénurie de bénévoles. Dans le fond, il y a beaucoup de gens qui aimeraient passer sur les ondes et il s'agit là d'une excellente occasion pour ceux et celles qui aspirent à devenir comédiens ou à faire de la radio », de souligner Mark Curfoot-Mollington.

Tout comme la Société Radio-Canada, le service aura une composante locale et une composante nationale. « À certaines heures du jour, d'expliquer Mark Curfoot-

Mollington, il sera possible d'écouter *Le Devoir* d'un bout à l'autre du pays. Les services locaux porteront sur les spéciaux dans les supermarchés ou encore sur des articles tirés de revues régionales. »

Un service semblable de langue française, La Magnétothèque, fonctionne avec succès au Québec depuis 1976.

Les coûts d'abonnement au service seront minimes, selon Mark Curfoot-Mollington, et se limiteront peut-être même à l'installation du câble. Le signal sera transmis par satellite-câble.

Le ministère des Communications accordera une subvention de départ afin de créer le service en anglais et des crédits annuels d'exploitation pour une période de cinq ans qui comprendront la diffusion hors Québec du service en français de La Magnétothèque.

Qui fait quoi

SADM

Jean-Marc Chouinard, qui occupait le poste d'agent principal à la Division de la politique commerciale et des télécommunications canado-américaines de la DGIR, a accepté d'être détaché pour une période de deux ans au ministère des Affaires extérieures.

Lyne Jetté est la nouvelle secrétaire du directeur de la Planification et de la liaison à la DGIS. Elle était auparavant secrétaire du directeur de la Planification des priorités et des affaires gouvernementales à la DGSP.

Alex Bettinger a accepté le poste de chef de projet à la Vérification interne. Il était auparavant à l'emploi du Bureau des services de vérification d'Approvisionnements et Services Canada.

André McArdle est le nouvel agent principal en planification à la Planification des priorités et des affaires gouvernementales de la DGSP. Il travaillait auparavant à la Division des politiques des communications et de la liaison — Québec et Est de la DGFP.

Suzanne Loranger a pris un congé afin de poursuivre ses études à l'Université d'Ottawa. Elle était anciennement secrétaire au DGSP.

ADMAC

Louise Poitras-Lesieur a été mutée de Agriculture Canada. Elle occupe le poste d'agente à la correspondance à la Section de la correspondance sectorielle.

Brigitte Boucher a été nommée pour une période indéterminée au poste de secrétaire du directeur de la Politique et des programmes du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore à la DGBP.

Susan Murdock a été promue au poste de directrice adjointe au Programme d'appui aux musées de la DGMH.

David Walden a été promu au poste de gestionnaire de programme des Biens culturels mobiliers à la Division de la politique et des programmes du patrimoine de la DGMH.

Francine Côté a été promue au poste de secrétaire du directeur du Programme d'initiatives culturelles à la DGAP.

Anne-Marie Desroches, qui travaillait auparavant à la Division de la formulation des politiques, de la recherche et des projets spéciaux à la DGAP, a été mutée à la Division de la politique de la radiodiffusion de la DGBP où elle occupe le poste d'analyste de la politique.

Raynald Turgeon a été nommé au poste de directeur du Programme d'initiatives cul-

turelles de la DGAP. Raynald était auparavant détaché au CCRIT.

Georges Bernier, auparavant directeur des Expositions mobiles à la DGMH, a quitté le Ministère. Il a été nommé directeur des Relations internationales et du protocole au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris.

ADMTT

Susan Baldwin a été nommée directrice de la Gestion et de la planification. Elle occupait ce poste auparavant à titre intérimaire.

David Black a été muté au poste de directeur général de la Politique et de la planification de la technologie (DGTP). Il occupait auparavant le poste de directeur de l'Évaluation des programmes du secteur SADM.

Jean-Luc Landry, qui œuvrait auparavant dans le secteur privé, est le nouvel analyste principal de la Division des systèmes intégrés au CCRIT.

Sylvie Perreault a été nommée pour une période indéterminée au poste de préposée au traitement de texte à la Division de la gestion des services administratifs et des projets spéciaux du CCRIT.

Danielle Roy a été nommée pour une période indéterminée au poste de technicienne en archivistique à la Division de la collaboration externe du CCRIT.

Raymonde Lalonde, qui travaillait auparavant dans le secteur privé, est la nouvelle préposée au traitement des données à la Division des finances et de l'administration de l'ATG.

Hien Do Ky, anciennement du secteur privé, est le nouvel ingénieur de la conception des circuits intégrés monolithiques à hyperfréquences de la Division des composants et des sous-systèmes de la DGCD.

Richard Young, qui était également dans le secteur privé, est le nouvel ingénieur en communications de la Division des communications par satellite de la DGRC.

Denise Lalonde a été détachée au Conseil du Trésor pour une période de neuf mois. Elle occupait auparavant le poste d'agente de projet pour l'Analyse des systèmes et du trafic au sein de la Division de la gestion des systèmes de télécommunications à la DGGT.

James Yan a été détaché de Recherches Bell Northern Ltée pour une période de deux ans dans le cadre du Programme de permutation des cadres. Il agit maintenant à titre de gestionnaire de l'Évolution des réseaux à la Division du développement

et des programmes techniques à l'ATG.

Penny Barber a pris un congé d'un an afin de poursuivre ses études à l'université Western Ontario à London. Elle occupait auparavant le poste de surintendante à l'Ingénierie et à la télématique à la Division du développement et des programmes techniques de l'ATG.

Lucienne (Lu) Golden a accepté d'être détachée du ministère des Affaires extérieures pour une période de sept mois afin d'agir à titre d'agente des technologies de la radiodiffusion et de la vidéo à la Division de la commercialisation des technologies de la DGIE.

Raymond Guillemette a été détaché du ministère de la Défense nationale à la Division de la commercialisation des technologies de la DGIE où il occupe le poste d'agent des technologies des télécommunications par satellite.

Annie Desjardins, qui travaillait auparavant à Santé et Bien-être social Canada, occupe un poste de secrétaire à la Division du développement de l'industrie de l'espace et des télécommunications de la DGIE.

Lise Gauthier, auparavant secrétaire à la DGBP, secteur ADMAC, est la nouvelle secrétaire du Sous-ministre adjoint des télécommunications et de la technologie.

Susan Trudel occupe un poste de secrétaire à la Division du développement économique et des industries de l'informatique de la DGIE. Elle travaillait auparavant à Santé et Bien-être social Canada.

Peter Liebel, auparavant directeur général du Développement industriel et économique, a quitté le Ministère pour se joindre au ministère des Finances. **David Mulcaster** occupe à titre intérimaire l'ancien poste de Peter.

Angèle Gélinau s'est jointe à la DGTP à titre de secrétaire du nouveau directeur général, **Paul Racine**. Angèle travaillait auparavant à la DGFP.

Peter Lloyd, conseiller en télécommunications au bureau de la région de la Capitale nationale de l'ATG, a quitté le Ministère pour se joindre à Télésat Canada.

Sarah Edwards, agente de communications à la Division de la planification et de la coordination des télécommunications de l'ATG, a été mutée au ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie.

ADMCM

Louis Brazeau, qui était détaché de la Commission de la Fonction publique, a été nommé au poste

de directeur des Relations de travail et des avantages sociaux.

Louise Benoit a été mutée de Revenu Canada — Impôt et occupe le poste de commis à la rémunération à la DGHR.

Pauline Bissonnette, auparavant chef de la planification d'entreprise à la Division de la planification de l'informatique de la DGIM, a accepté d'être détachée pour un an au Bureau

à la Division de l'analyse des politiques fiscales et stratégiques de la DGSP.

Denis Bergeron, qui travaillait auparavant à Transports Canada, est le nouvel ingénieur en élaboration des méthodes techniques à la Division de la planification et des normes techniques en radiodiffusion de la DGBR.

Un nouveau chef au Contrôle des achats et de l'inventaire

Gary Baller est le nouveau chef du Contrôle des achats et de l'inventaire à la DGAT.

Gary, qui occupait auparavant le poste de chef de la Gestion du matériel au ministère des Affaires indiennes et du Nord, est maintenant responsable de l'achat de tous les biens et services à l'Administration centrale, tels que meubles et fournitures de bureau. Le magasin qui se trouve dans le hall d'entrée relève également de ses fonctions.

L'une des principales tâches de Gary consiste à conseiller le personnel de la gestion du matériel dans les régions en matière d'achats et de procédures. Il est également chargé d'exercer un contrôle sur l'achat et l'utilisation, dans les régions, d'articles essentiels comme les véhicules, le matériel de construction, l'équipement informatique et les systèmes audio-visuels.

Vous pouvez rejoindre Gary Baller en composant le 990-1912 (bureau 1739).



du Contrôleur général du Canada. **Paul Duval**, de la Division de la politique, de la planification et de l'évaluation pour le secteur ADMSM, a été détaché à la Planification de l'informatique (DGIM) où il agit à titre de planificateur d'entreprise.

Pierrette Henrie a accepté d'être détachée pour une période de huit mois au poste d'agente de gestion de carrière au sein de la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines de la DGHR. Pierrette travaillait auparavant à la Commission de la Fonction publique.

ADMMSM

Maurice Nunas a été nommé au poste de directeur de l'Exploitation de la gestion du spectre à la DGRR.

Jocelyne Leclair a été mutée de la Division des applications automatisées de la DGRR au bureau du directeur général où elle occupe le poste de commis de bureau.

Claudette Brind'Amour a été mutée de la Division technique des demandes en radiodiffusion de la DGBR au poste de commis en radiodiffusion au sein de la Division de la planification et des normes techniques en radiodiffusion de la DGBR.

Elaine Hayes est la nouvelle secrétaire du gestionnaire au Développement régional de la DAP. Elle travaillait auparavant

à la Division de l'analyse des politiques fiscales et stratégiques de la DGSP.

Johanne Sérafin, anciennement de la Division de la planification de l'informatique à la DGIM, est la nouvelle agente à la correspondance et à l'administration de la Division de la planification, de la politique et de l'évaluation de la réglementation de la DGRR.

David Seguin a été promu à l'intérieur de la Division des applications automatisées de la DGRR au poste d'analyste des systèmes. **Jihad Harb**, de cette même division, a été promu au poste d'agent de soutien aux systèmes des bases de données.

Andry Monczak, ingénieur du spectre à la Division des techniques du spectre de la DGEP, s'est joint au ministère de la Défense nationale.

Louise Burness, gestionnaire de bureau à la Division de la planification et des normes techniques en radiodiffusion de la DGBR, a quitté le Ministère afin de poursuivre d'autres intérêts.

Région de l'Atlantique

Debbie Duggan, anciennement du bureau de district de St. John's, est la nouvelle commis à l'administration de l'ATG du bureau de district de Halifax.

Qui fait quoi
suite à la page 8

Qui fait quoi suite de la page 7

Région du Québec

Ginette Laforest, qui occupait auparavant un poste de généraliste en personnel au bureau régional, a accepté une mutation à Travaux publics Canada.

Gertrude Gagné a été promue au sein du bureau de district de Chicoutimi au poste de commis principal.

Région de l'Ontario

John Leonardelli, agent de l'élaboration de systèmes, a quitté l'ATG du bureau régional pour se joindre au secteur privé.

Linda Savo a résigné sa fonction

d'adjointe en personnel au bureau régional de l'Ontario.

Doug Prentice, auparavant surveillant au bureau de district de Toronto, est le nouveau directeur du district de Belleville.

Roger Caissie, auparavant analyste des Applications informatiques au bureau régional de l'Ontario, s'est joint à Agriculture Canada.

Luc Sauvé travaille maintenant pour le gouvernement provincial. Luc était auparavant commis au bureau de district d'Ottawa.

Région du Centre

Helen Lareau, anciennement du secteur privé, est la nouvelle commis à l'Autorisation au bureau de district de Regina.

Kim Eichel, commis à l'Autorisation au bureau de district d'Edmonton, a résigné sa fonction pour passer au secteur privé.

Ken Schurko, inspecteur radio au bureau de district d'Edmonton, a démissionné afin de poursuivre ses études.

Région du Pacifique

Les employés suivants ont fait l'objet d'une nomination pour une période indéterminée :

Carey Tokiwa, programmeur, bureau régional

Albert Tam, programmeur, bureau régional

Angela Woods, inspectrice radio, bureau de district du Nord et de la partie centrale de la Colombie-Britannique.

H.S. (Tandy) Thind, inspecteur radio, bureau de district du Lower Mainland. Tandy a également été promu dans le cadre du programme de sous-classement.

Kulwant Gill a été promu, à l'intérieur de la Section des finances du bureau régional, au poste de surveillant des Opérations en comptabilité.

Prime à l'initiative

Tel qu'il a été mentionné dans un numéro précédent, **Max Melnyk** de la DGTP a reçu une prime pour avoir suggéré que le public reçoive des exemplaires des commentaires envoyés au Ministère suite à la parution dans la *Gazette du Canada* de demandes de commentaires sur les politiques proposées en matière d'utilisation du spectre ainsi que sur les politiques de télécommunications.

Cette initiative s'est révélée rentable pour une deuxième année. Max a récemment reçu un chèque dont le montant représente une fraction des frais épargnés grâce à son initiative.

Jean-Marc Paquet, chef de l'Élaboration des méthodes techniques de radiodiffusion à la DGBR, s'est mérité un certificat d'appréciation pour son initiative reliée aux modifications à apporter à la structure des droits des services de données techniques de radiodiffusion.

Ont pris leur retraite

Madeleine Angrignon-Morin, réceptionniste au bureau régional du Québec, a pris sa retraite après 11 ans de service.

Anne-Marie Groulx, commis au traitement des commandes à l'ATG, bureau de Montréal, a pris sa retraite après 10 ans de service.

Neil Hehn, directeur du district de Belleville, a pris sa retraite après 31 ans de service.



À l'occasion d'une récente célébration en leur honneur, Dean « Dino » Suggett (à gauche), surveillant, Contrôle du spectre, et William « Loto Bill » Garland, inspecteur radio, ont reçu leur certificat de retraite. À eux deux, ces employés avaient accumulé 60 ans de service, soit 31 années pour Dean et 29 pour William. Même si le savoir-faire et la bonne humeur de ces deux hommes manqueront à leurs collègues du bureau de district d'Edmonton, ces derniers leur souhaitent une retraite des plus sereines.



Quel départ ! John Ollerhead, agent de la Politique de contrôle du spectre et des procédures à la Division de l'exploitation de la gestion du spectre de la DGRR, reçoit les adieux affectueux de ses collègues Marianne Molgat (à droite) et Danielle Champagne lors d'une réception qui a eu lieu récemment à l'occasion de son départ. Gontran Bolduc (au fond, à gauche) était également de la fête. John prend sa retraite après 32 ans de service.



Elaine MacPhee, qui occupait le poste de Chef, Acquisition des services en vrac au sein de l'ATG, a pris sa retraite le 28 octobre 1988 après 24 ans de service dans la fonction publique. Malgré son jeune âge, Elaine était l'employée qui avait le plus d'ancienneté au sein de l'ATG, s'étant jointe à ce groupe en 1973. On se souviendra du contrôle vigilant qu'Elaine a exercé dans la gestion du compte Tepak qui a permis au gouvernement de réaliser des économies importantes au cours des années. Plusieurs collègues et amis se sont réunis pour lui souhaiter beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie en Nouvelle-Écosse. John Gilbert, directeur général de l'Agence des télécommunications gouvernementales, remet à Elaine son certificat de retraite.



Stanley Dzuba, ingénieur en radiodiffusion et télévision collective au bureau régional du Pacifique, a pris sa retraite après 38 ans de service.